

Nouvelle action de piratage des ondes

AUJOURD'HUI, ce n'est pas le 14 Juillet, mais plusieurs télévisions associatives organisent une nouvelle fois une prise de la Bastille audiovisuelle. Toute la journée, ces télés en mal de reconnaissance de la part du Conseil supérieur de l'audiovisuel et surtout du ministère de la Culture et de la Communication ont décidé de s'inviter sur les canaux hertziens libres de la capitale. Quatrième du genre, ce piratage des ondes a pour objectif d'interpeller Catherine Trautmann sur l'avenir des télévisions associatives au moment où se discute à l'Assemblée nationale la nouvelle loi sur l'audiovisuel.

« Nous avons décidé d'en remettre une couche avant le passage en dernière lecture, à la fin du mois, du projet Trautmann », explique Richard Sovied, de Télé Bocal. Sous l'égide de la Coordination permanente des médias libres (CPML), un collectif qui regroupe une quarantaine de médias libres, un dépôt symbolique de postes de télévision est prévu à 12 heures, au Palais-Royal, devant le ministère de la Culture.

Que réclament ces télévisions as-

sociatives ? Outre une reconnaissance — elles sont de plus en plus à voir le jour et à obtenir des autorisations temporaires d'émettre du CSA — ces télés réclament principalement la création d'un fonds de soutien pour ce tiers secteur audiovisuel. Ce fonds pourrait, selon la CPML, être alimenté grâce à l'instauration d'une taxe imposée aux grosses chaînes commerciales (TF 1, Canal +...).

Malgré « l'amendement Mère », du nom du député Vert, un amendement qui entrouvre une porte pour ces télés sur le câble, le cas des télévisions associatives n'est pas vraiment évoqué dans le projet de loi Trautmann. Le piratage de cet après-midi sera donc peut-être celui de la dernière chance pour changer le cours des choses.

GRÉGOIRE QUEINNEC

De 13 heures à 21 heures aujourd'hui, il sera possible de capter ces télévisions, principalement sur les canaux hertziens 35 et 36. Au total, sept télévisions participent à l'opération : Télé Bocal (canal UHF 36), Satanas TV (canal UHF 35), Ondes sans frontières (canal

UHF 36), TV Village (canal UHF 35), Dissensus TV (canal UHF 35), TOP TV (canal UHF 35), Télé Plaisance Tolbiac (canal UHF 36). Télé Bocal émet par exemple exclusivement dans les XI^e et XX^e arrondissements, Télé Plaisance Tolbiac dans les XIII^e et XIV^e.